

# OFFRE D'EMPLOI

## Chargé de prévention des risques et sécurité incendie H/F

« Pôle technique »

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BELLE ÎLE EN MER RECRUTE

Avec 85 km<sup>2</sup> pour 100 km de littoral, Belle-Île-en-Mer est la deuxième plus grande île de France métropolitaine (après la Corse). Sa population avoisine les 5 500 habitants à l'année, et l'île accueille près de 450 000 visiteurs par an. L'économie insulaire est tournée vers le tourisme, tout en conservant une diversité économique (agriculture – pêche - service à la population - le bâtiment).

L'île se compose de 4 communes, regroupées au sein de la Communauté de commune de Belle-Île en mer que les spécificités insulaires amènent à gérer une quarantaine de compétences, dont la gestion d'un service technique intercommunal.

### MISSIONS

Sous la responsabilité de la Responsable des services techniques et au sein d'une équipe de 10 agents, vous prenez en charge la prévention des risques professionnels et de sécurité incendie de la collectivité.

À ce titre, vous assurez les missions suivantes :

#### Prévention des risques professionnels

- Mettre à jour le DUERP et assurer son suivi
- Accompagner les services dans la mise en place du plan d'actions et le suivi de la démarche, vérification des EPI
- Analyser les accidents de service, préparer des bilans ou présentations auprès des élus ou du CST, en lien avec la Responsable des ressources humaines
- Réaliser des actions de sensibilisation et de formation dans le domaine de la santé et la sécurité au travail
- Réaliser des études thématiques et propositions d'actions d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail.
- Assister aux commissions de sécurité et analyser les comptes rendus, veiller au bon suivi des registres de sécurité

#### Sécurité incendie

- Suivre la sécurité incendie des établissements de la collectivité
- Coordonner et planifier les contrôles périodiques des installations des systèmes de sécurité (alarmes SSI, désenfumage, extincteurs...)
- Contrôler les travaux réalisés par les entreprises mandatées sur les installations des systèmes de sécurité et de sureté
- Traiter les demandes d'organisation des manifestations publiques dans le cadre des risques d'incendie et de panique
- Programmer des exercices d'évacuation dans les ERP et réaliser un compte rendu
- Former les agents de la collectivité aux risques incendie et au secourisme
- Effectuer une veille réglementaire sur les règles de sécurité incendie et en contrôler la conformité,

#### Accompagnement des intervenants extérieurs

- Réaliser et délivrer les permis feus
- Réaliser une procédure d'accueil des entreprises extérieures
- Mettre à jour les dossiers amiante et plomb
- Assurer la prévention des risques d'interférence entre entreprises, consignes générales de sécurité

### PROFIL

Vous êtes titulaire d'un diplôme HSE, d'un certificat de qualification professionnelle en prévention sécurité ou justifiez d'une solide expérience en prévention des risques professionnels. Une qualification de formateur SST et sécurité incendie (FSI) ou SSIAP sera appréciée. Habilitations électriques B2 BR BC souhaitées. Permis B obligatoire.

Vous connaissez les enjeux et les évolutions des politiques publiques en matière de prévention des risques.

Vous maîtrisez la réglementation et les techniques relatives à l'hygiène, à la santé, à la sécurité au travail et la sécurité incendie. Vous maîtrisez les réglementations ERP, amiante, code du travail

Vous disposez d'une bonne connaissance des collectivités territoriales, du fonctionnement et du rôle des instances de dialogue social.

Vous maîtrisez les méthodes et techniques d'analyse et d'évaluation des risques professionnels, des conditions de travail et des accidents.

Vous maîtrisez les outils informatiques.

Vous êtes méthodique, soigneux et observateur. Vous savez travailler en équipe et rendre compte à votre hiérarchie. Vous avez également le sens du service public.

## **CONDITIONS DU POSTE**

**Contrat :** CDD d'1 an renouvelable

**Temps de travail :** Temps complet (35 heures)

**Rémunération :** selon profil + CNAS + chèques-déjeuner + participation employeur à la mutuelle et la prévoyance

**Prise de poste :** dès que possible. Possibilité d'un logement temporaire à la prise de poste

**Adressez votre candidature avant le 15 mars 2023**

**par mail à recrutement@ccbi.fr**

**A l'attention de Madame la Présidente de la CCBI**